

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE LIMOGES MÉTROPOLE Enquête publique du 15 avril au 17 mai 2019

En tant qu'autorité organisatrice de la Mobilité sur son territoire, Limoges Métropole est compétente pour élaborer et réviser le Plan de Déplacements Urbains. Pour la première fois réalisé en 2003, les élus de Limoges Métropole ont fait le choix d'en élaborer un nouveau en 2016.

✓ Qu'est-ce qu'un Plan de Déplacements Urbains ?

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est un document de programmation à moyen et long terme des déplacements et de la mobilité sur un territoire.

✓ La révision du PDU, une démarche participative

La révision du PDU de Limoges Métropole s'élabore suivant quatre phases :

- Phase 1 : la réalisation d'un diagnostic et la formalisation des objectifs,
- Phase 2 : la définition d'une stratégie des déplacements urbains,
- Phase 3 : la conception du PDU (plan d'actions),
- Phase 4 : les consultations obligatoires et l'adoption du PDU.

Depuis 2016, le PDU s'est construit au travers d'une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire : les Maires des 20 communes, les services de l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, les acteurs économiques, le monde associatif, etc... A ce jour, plus de 11 séances d'échange ont été organisées avec les acteurs du territoire.



✓ L'enquête publique – les modalités :

Actuellement en phase 4 de la révision du PDU, Limoges Métropole lance une enquête publique qui aura lieu entre le 15 avril et le 17 mai 2019.

Le document de planification soumis à la population concerne l'ensemble des vingt communes du territoire de Limoges Métropole. Afin de pouvoir recueillir les observations des riverains, des permanences seront organisées sur les lieux suivants :

- **Ville de Limoges (Hôtel de Ville)** : 15 avril et 4 mai 2019 de 9h à 12h
 - **Saint-Gence (Hôtel de ville)** : 19 avril de 14h à 17h
 - **Panazol (Hôtel de ville)** : 24 avril de 14h à 17h
- **Condat-sur-Vienne (Hôtel de ville)** : le 27 avril de 9h à 12h
 - **Isle (Hôtel de ville)** : le 29 avril de 9h à 12h
 - **Couzeix (Hôtel de ville)** : le 2 mai de 14h à 17h
 - **Feytiat (Hôtel de ville)** : le 6 mai de 14h à 17h
- **Rilhac-Rancon (Hôtel de ville)** : le 10 mai de 14h à 17h
 - **Le Vigen (Hôtel de ville)** : le 13 mai de 14h à 17h
 - **Limoges Métropole (Siège)** : le 17 mai de 14h à 16h



➤ **Le dossier d'enquête publique sera également consultable** sur le site internet de la Communauté urbaine Limoges Métropole (www.limoges-metropole.fr).

➤ **Les avis pourront être également recueillis au moyen de l'adresse mail dédiée** : enquete.publique.pdu@limoges-metropole.fr

➤ En complément de ces dispositifs, des réunions publiques d'informations seront organisées au cours de cette période : **la première aura lieu le 29 avril à 18 heures au siège de Limoges Métropole et la seconde aura lieu le 13 mai à 18 heures dans la salle Pennevayre de Verneuil-sur-Vienne.**

Suite à la tenue de l'enquête publique, il reviendra au Conseil communautaire d'approuver le projet de PDU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et de remarques des Personnes Publiques Associées.

Contact presse : Hélène VALLEIX

Communauté urbaine Limoges Métropole

Tél : 05 55 45 79 09 / 06 20 49 52 71 - mail : helene.valleix@limoges-metropole.fr